

Les personnels de la Drac Champagne-Ardenne, réunis le 18 octobre 2011, expriment leur ras-le-bol et s'associent aux protestations de leurs collègues en Drac pour dénoncer la situation intenable à plusieurs niveaux :

Le projet immobilier :

Dans le cadre de la RGPP et de la politique immobilière, l'accueil du SGAR dans les locaux de la DRAC Champagne-Ardenne nécessite une transformation lourde des locaux et aura un impact fort sur le personnel. En effet, l'effectif passera de 55 à 110 personnes, et la présence dans les locaux, pendant encore au moins deux ans, du SRI, service régional de l'inventaire, crée un problème supplémentaire.

Un projet doit donc être validé en CHS, mais la direction ne propose que l'APD (Avant Projet Définitif) de l'architecte qui ne traite que des parties de locaux restructurées en occultant les autres parties et en ignorant l'impact sur les conditions de travail du personnel.

Nous demandons, pour que le projet soit complet :

- que l'option du déménagement du SRI hors DRAC soit choisie.
- que la problématique du stationnement des véhicules, très sensible côté sécurité, ne soit plus traitée par des éventualités ou des hypothèses farfelues.
- que l'affectation des personnels soit considérée dans sa globalité et non seulement pour les parties concernées par les travaux.
- qu'une vraie concertation entre les services et la direction soit engagée.
- que les aménagements techniques et mobiliers spécialisés qui permettront d'optimiser l'espace fassent l'objet d'un choix définitif.
- que l'avenir des archives de la DRAC soit éclairci.

C'est pourquoi, le 18 octobre, nous, représentants syndicaux SUD et CGT du personnel de la DRAC Champagne-Ardenne, avons boycotté le CHS. Nous ne pouvons décemment pas valider un projet qui ne traite pas de l'ensemble des problèmes, validation qui équivaldrait à un chèque en blanc.

Pour les STAP, les conséquences de cette restructuration immobilière sont toutes aussi inquiétantes. Leur installation dans les locaux de la préfecture n'est rien d'autre qu'une remise sous tutelle des préfets de département, quoiqu'on en dise. Par ailleurs, comme pour la DRAC, le coût d'une telle opération, notamment pour le STAP de l'Aube, est ahurissant, au regard du difficile contexte financier.

Chorus :

Chorus devait simplifier et alléger la charge de travail comptable. Or, la réalité est bien différente. Deux postes (2,4 exactement) ont été transférés sur le plateau technique mais quatre personnes supplémentaires y travaillent. Ces agents doivent faire face quotidiennement à cet outil complexe, source de nombreux dysfonctionnements et retards. La charge de travail est augmentée, en particulier pour ceux qui travaillent dans le service financier, les conditions de travail dégradées, et les effectifs restent insuffisants. Ces

personnels ne disposent même pas de suffisamment de licences « coeur-Chorus », d'un coût exorbitant.

Ces dysfonctionnements ont pour conséquence de dégrader l'image de la DRAC en région et se répercutent sur ses partenaires, en particulier les prestataires et entreprises qui pâtissent des retards de paiements.

Le Ministre avait affirmé que les difficultés seraient bien moindres en 2012, mais nous avons peu d'éléments qui nous permettent d'espérer une amélioration.

Les personnels :

En matière de personnel, la situation est devenue dramatique. Depuis 2005, le nombre d'agents a littéralement dégringolé ; après avoir atteint en 2004 plus de 100 agents, ce nombre est retombé à moins de 80 (les 4 STAP compris) et à la Drac-même, ce nombre est passé de 76 personnes à 55. Les missions de Chorus ont, de fait, et malgré les déclarations, amputé les effectifs de quatre personnes supplémentaires, rendant tout fonctionnement normal impossible. Malgré tout cela, des procédures toujours plus complexes, dont l'utilité est par ailleurs fort douteuse, sont mises en place, aggravant les problèmes de personnel.

A cette véritable débâcle s'ajoute le jeu pernicieux des postes dits « ouverts ». En effet, si on se réfère au fameux plafond d'emploi, des postes sont ouverts, précisément sur des profils pour lesquels il n'y a pas eu de concours récents, et donc pas de liste complémentaire. Ces postes, ouverts pour certains depuis 2 ans, ne sont donc que de la poudre aux yeux et cachent le fait que le réel plafond d'emploi, pour la Drac Champagne-Ardenne, soit encore plus bas que celui affiché.

Les personnels restants refusent d'assumer les conséquences de cette véritable débandade.

Les Représentants CGT-SUD